

LE BREVET DES COLLEGES DNB (depuis session 2017) (lié à la mise en œuvre de la Réforme suite à la loi de refondation de l'école)



Décret n°2015-372 du 31 Mars 2016 / BOEN n°17 du
23 Avril 2015

**Maîtrise du Socle Commun de
Connaissances, de Compétences et
de Culture**

**Résultat à l'épreuve orale anticipée
Les notes obtenues aux épreuves
finales**

L'évaluation du socle commun représente 400 points
Les 8 composantes sont évaluées en bilan de fin de cycle; les points attribués en fonction du niveau de maîtrise (4 niveaux de maîtrise) varient entre 10 et 50 points:

Maîtrise insuffisante: 10 points

Maîtrise fragile: 25 points

Maîtrise satisfaisante: 40 points

Très bonne maîtrise: 50 points

L'EPREUVE ORALE ANTICIPEE : 15 minutes (5 minutes d'exposé et 10 minutes d'entretien) / Notée sur 100 / Organisée dans l'établissement au 3^e trimestre / Probablement le 20 Mai 2021

Les compétences évaluées (davantage en adéquation avec les exigences du monde actuel): Expression orale, conduite de projet, travail en équipe, autonomie.

La qualité de l'expression orale vaudra pour moitié

L'autre moitié sera affectée à l'évaluation du travail produit et aux connaissances acquises dans le cadre du projet.

Le Projet présenté peut être un projet mené en individuel ou en collectif au collège, un Parcours, un objet Histoire des Arts, expérience de mobilité internationale, un sujet libre à préciser, un stage...

LES EPREUVES TERMINALES: Durée 8 h contre
Bloc Scientifique: Noté sur 150 / Thématique commune
Mathématiques: 2 h (100 points)
Technologie et Sciences expérimentales (SVT + Physique) : 1h (50 points)

Bloc Littéraire: Noté sur 150 / Thématique commune
Français: 3h (100 points) / HGEMC: 2h (50 points)

Compétences d'analyse et de compréhension de documents et de maîtrise de différents langages
Maîtrise orthographique de la langue écrite et capacité à rédiger

Dictée et exercice de réécriture

Travail d'écriture d'invention ou de réflexion

**TOTAL: Notes épreuves orales et écrites sur 400
(Moyenne=200)**

TOTAL GENERAL: /800 (Moyenne=400)

MENTIONS:

Assez bien: à partir de 480 points

Bien: à partir de 560 points

Très bien: A partir de 640 points

Précisions pour les langues vivantes étrangères:

LV1: Niveau A2 du CECRL dans les 5 activités langagières mais niveau B1 pour plusieurs d'entre elles

LV2: Niveau A2 du CECRL dans au moins 2 activités langagières

Activités langagières: Réagir et dialoguer, Parler en continu, Ecouter et comprendre, Lire, Ecrire

Enseignement de complément comme le latin, chant choral

10 points supplémentaires accordés si objectifs d'apprentissage atteints

20 points supplémentaires si objectifs d'apprentissage dépassés

L'EPREUVE ORALE ANTICIPEE:

L'élève choisira un projet qu'il a conduit seul ou à plusieurs dans son parcours d'élève : 5 minutes d'exposé et 10 minutes d'entretien.

Le passage devant les jurys se fera seul. Les choix d'organisation seront affinés au fil du temps.

Une grille est utilisée avec les composantes du S4C et la traduction en points, une grande partie sera consacrée à la maîtrise de la langue (incluant registre de langue, posture, correction syntaxique, utilisation de connecteurs pertinents, organisation des idées etc...) Les autres éléments d'appréciation concerneront l'implication dans le projet, les capacités d'autonomie, le travail en équipe, la qualité de la production finale...

Le Socle Commun de Connaissances, Compétences et Culture

D1 Les langages pour penser et communiquer

D1.1 Langue française à l'écrit et à l'oral

D1.2 Langues étrangères

D1.3 Langages mathématiques, scientifiques et informatiques

D1.4 Langages des arts et du corps

D2 Les méthodes et outils pour apprendre

D3 La formation de la personne et du citoyen

D4 Les systèmes naturels et les systèmes techniques

D5 Les représentations du monde et l'activité humaine

Evalués en fin de cycles (fin de 6^e pour cycle 3 et fin de 3^e pour cycle 4) dans le cadre de temps formels « bilan de fin de cycle »

Avec 4 niveaux de maîtrise:

TRES BONNE MAITRISE N4

MAITRISE SATISFISANTE N3

MAITRISE FRAGILE N2

MAITRISE INSUFFISANTE N1

Appréciés de manière provisoire en bilans périodiques (Conseils de classes)

Accompagnement Personnalisé (AP)

AP: Concerne toutes les disciplines dès lors que le besoin s'en fait ressentir au sein d'une séquence: l'accent est porté aux diverses méthodes de travail requises, aux fixations des connaissances, à la compréhension et à la rédaction de textes écrits, aux techniques de recherches documentaires, aux techniques de l'exposé oral, à la manière de mener un projet individuel ou collectif, à l'entraînement aux évaluations, à la manière de devenir un lycéen et donc de gagner en autonomie... Dans tous les cas c'est l'enseignant qui juge les besoins.

Sur l'ensemble du cycle 4 (5^e, 4^e, 3^e), les élèves doivent suivre au minimum 6 EPI sur les 8 possibles

Corps, Santé, Bien-être, Sécurité

Culture et Création Artistique

Information Communication Citoyenneté

Langues et Cultures de l'Antiquité

Langues et cultures étrangères, régionales

Monde économique et professionnel

Sciences, Technologie, Société

Transition écologique et développement durable

Objectif: Donner du sens aux enseignements par des projets interdisciplinaires conduisant à des réalisations concrètes individuelles ou collectives

EPI retenus pour le niveau 3^e et sujets

Sciences Technologie et Société :

Police technique et scientifique

Monde économique et professionnel:

Mini-entreprise

Information, communication, citoyenneté

Mise en place d'un forum des métiers et des formations

Les projets envisagés sont soumis à l'évolution de la situation sanitaire